



**VALORISATION DU TRAVAIL  
ET  
ENJEUX  
D'INTERVENTIONS SYNDICALES  
REFLEXIONS ET ARGUMENTS**

**Note économique N°102**  
Centre Confédérale d'Etudes Economiques et Sociales

## S O M M A I R E

**Le travail : un atout pour  
la société**

.....  
.....

**3**

**Dévaloriser le travail : une  
constance du discours  
patronal et libéral**

.....  
.....

**3**

**Le discours patronal et les  
politiques gouvernementales  
se complètent**

.....  
.....

**6**

**Un exemple parlant : les  
exonérations de cotisations  
sociales dites patronales et  
leurs effets pervers**

.....  
.....

**9**

**Valorisation du travail et  
enjeu d'interventions  
syndicales**

.....  
.....

**9**

**L**es documents du 48<sup>e</sup> congrès confédéral réuni à Lille en avril dernier insistent sur la place centrale du travail dans la vie sociale et, par voie de conséquence, dans la démarche de la CGT.

Valoriser le travail, lui donner la place qu'il mérite, est un enjeu revendicatif.

Le patronat et les libéraux cherchent à récupérer le thème de « valorisation du travail » pour faire le contraire, c'est-à-dire pour dévaloriser le travail au profit du capital.

Ainsi, Mme Parisot tout comme Mrs de Villepin et Sarkozy organisent des attaques frontales contre les acquis sociaux, contre les 35 heures, contre la retraite à répartition, etc. en prétendant qu'ils veulent valoriser le travail.

Dans le contexte actuel marqué notamment par la faiblesse de l'emploi et du pouvoir d'achat, par la persistance du chômage massif et de sous-emploi, par le développement de la précarité, valoriser le travail implique de créer les conditions d'une sécurité sociale professionnelle garantissant un emploi qualifié et bien rémunéré pour tous les travailleurs (actifs et potentiels). Cela nécessite de rompre avec la logique libérale qui domine les choix de politique économique et de gestion des entreprises.

Les « réformes » gouvernementales, tout comme la « rupture » qu'appelle de ses vœux Nicolas Sarkozy ne sont autres qu'une fuite en avant dans le libéralisme économique. Elles sont à l'opposé d'une véritable valorisation du travail.

### **Le travail : un atout pour la société**

La reconnaissance de la place de l'homme dans la cité, dans la vie sociale, est une grande avancée de la pensée humaine. Cette idée débouche sur deux questions incontournables et interconnectées :

- comment évaluer et répondre aux besoins des êtres humains ?
- comment créer les conditions pour que chaque individu puisse participer de façon la plus efficace possible aux processus productifs pour répondre à ces besoins ?

En d'autres termes, poser la question de la place de l'homme dans la société signifie :

- qu'il faut savoir quels sont les besoins en termes d'emploi, de santé, d'éducation, de logement, de transport, d'environnement... aujourd'hui et demain, et ceci dans une perspective de plus en plus globalisée. Il s'agit de réduire les souffrances et les privations en France, tout comme partout dans le monde ; c'est ce que la CGT qualifie de plein emploi solidaire ;
- qu'il faut créer des processus productifs adéquats en s'appuyant sur les nouvelles technologies pour répondre à ces besoins.

Dans cette perspective le travail est un droit, certes, comme le stipule notre Constitution ; il est aussi un devoir de citoyen : en luttant pour donner à chaque individu d'accéder à un travail valorisant, nous voulons aussi donner à chaque citoyen la possibilité de remplir ses devoirs vis-à-vis de la société. La question qui est alors posée est celle de la **finalité de l'activité économique** et de la **place du travail dans les processus productifs**.

Le progrès social signifie que la finalité de l'activité économique doit être de répondre aux besoins des êtres humains ; besoins qui évoluent dans le temps. Grâce aux progrès des sciences et aux luttes sociales, le champ des besoins s'élargit. Ainsi, par exemple, dans le contexte de fortes mutations technologiques, de la révolution informationnelle, l'épanouissement des capacités humaines devient un besoin. En même temps, il devient une nécessité pour renforcer l'économie. Développer les capacités humaines devient donc un enjeu de progrès social et de développement économique. Cela nécessite, entre autres, de réduire le temps de travail pour dégager du temps nécessaire à la formation, au développement des qualifications des travailleurs. D'où l'enjeu de la bataille pour la réduction du temps de travail et parallèlement, celle pour l'amélioration des niveaux de qualification et des salaires correspondants.

Cette façon de poser la question permet de dépasser le chantage patronal sur le travail. En effet, dans le discours patronal et libéral le travail est présenté comme un « coût » qu'il faudrait, dans une logique de gestion capitaliste, réduire. C'est une règle élémentaire de « bonne gestion » dans le langage patronal. En réalité, le travail est un atout pour l'ensemble de la société, atout qu'il faut valoriser dans toutes ses dimensions : statut,

conditions de travail, niveau de qualification, rémunération...

actions à la Bourse. De plus, ces sociétés ont distribué 30 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires. Quel salarié (sauf les patrons peut-être) a connu une telle hausse de son salaire ?

### **Dévaloriser le travail : une constance du discours patronal et libéral**

Dans le discours dominant, véhiculé par le patronat et les libéraux dont ce gouvernement et ses experts, le débat est focalisé sur un nombre limité d'indicateurs qui ont directement peu de choses avec les préoccupations et questions que se posent la plupart des travailleurs dans leur vie quotidienne ; mais indicateurs ont un impact très fort sur les conditions de travail et de vie de nos concitoyens.

Le discours dominant fait de l'homme un instrument, un objet au service des intérêts du capital : les gens doivent être et demeurer « employables » et « bons consommateurs ». Dans cette optique, le discours dominant met l'accent sur quelques indicateurs qui ont, certes, leur utilité du point de vue d'analyse économique, mais qui, érigés en dogmes, deviennent en fait des fardeaux lourds à supporter pour le monde de travail.

Cinq indicateurs occupent une place prépondérante dans le discours dominant ; ils sont répétés en permanence :

#### 1°/ CAC 40

Cette expression est peu parlante aux travailleurs. Et pourtant, « France info » donne les nouvelles de l'évolution de cet indice quasiment toutes les 7 minutes !

Le CAC est l'abréviation de « cotation assistée continue ». Le CAC 40 est un indice boursier qui rend compte de l'évolution des prix des actions des 40 sociétés les plus importantes cotées à la Bourse de Paris.

Le niveau du CAC 40 a été multiplié par 5 en l'espace de 20 ans. Autrement dit, les actionnaires de ces sociétés sont devenus potentiellement 5 fois plus riches. Qu'en est-il des salariés de ces sociétés ? Le discours dominant n'en parle pas ou très peu. Dans aucune de ces sociétés les salaires n'ont augmenté d'autant, sauf peut-être pour les cadres dirigeants qui se sont octroyé des rémunérations scandaleuses et notamment des *stock options*.

Le bénéfice net des sociétés du CAC 40 a grimpé de 50 % en 2005 et a atteint 85 milliards d'euros. Environ la moitié de cette somme a été utilisée pour racheter les actions de ces sociétés, l'objectif étant de provoquer une hausse de la valeur de ces

**Tableau 1 - Bénéfices record**

	Résultat net en millions d'euros	Hausse en un an
Sanofi-Aventis	6335	26%
France télécom	5709	89%
Arcelor	3846	66%
Renault	3367	19%
EDF	3242	200%
Suez	2513	48%
EADS	1676	39%
Danone	1464	300%
Saint-Gobin	1318	6%
Scheider Electronic	994	21%
Air Liquide	933	20%
Alcatel	930	61%
Michelin	889	36%
Lagardère	670	35%

## 2°/ Taux de croissance du PIB (produit intérieur brut)

Le PIB exprime les richesses nouvelles créées en un an. Mais qui crée les richesses ? Et comment ces richesses sont-elles partagées entre le travail et le capital ? Le discours dominant n'en parle pas, ou très peu. Et pourtant, deux faits majeurs sautent aux yeux :

Premièrement, la part des salaires dans la valeur ajoutée, c'est-à-dire dans les richesses nouvelles créées grâce au travail des salariés, a reculé d'environ 10 points entre 1983 et 1990 ; en revanche, celle des profits a augmenté.

### **Graphique 1 - La part des salaires dans la valeur ajoutée a fortement diminué dans les années 1980**

Deuxièmement, les richesses peuvent être matérielles et immatérielles. Par exemple, lorsque les enfants vont à l'école, ou lorsque les malades sont soignés, il s'agit de création de richesses, mais immatérielles. D'une manière générale, le développement social s'accompagne de l'accroissement de la part des richesses immatérielles dans le PIB. On voit là l'importance du développement des services de haute qualité, surtout les services publics de santé, d'éducation... qui offrent à tous les citoyens un accès en principe égalitaire à ces services. C'est dire à quel point, les privatisations et les attaques systématiques contre le secteur et les services publics, qui sont omniprésentes dans le discours patronal et libéral, s'opposent à une véritable valorisation du travail.

### 3°/ Chômage et inflation

Dans le discours dominant, un certain niveau de chômage est indispensable pour éviter la hausse des prix. La formule utilisée par les experts pour résumer cette idée est la suivante : « le taux de chômage qui empêche l'accélération de l'inflation » (ou dans le langage des techniciens de l'économie, le NAIRU pour *non-accelerating-inflation rate of unemployment*). Ces experts parlent aussi du « chômage structurel » ou du « chômage naturel ». En clair, il s'agit de dire qu'un certain niveau du chômage est nécessaire pour maîtriser l'inflation.

Selon les calculs faits par ces experts (calculs certainement contestables et critiquables), le taux de chômage « structurel » en France serait de l'ordre de 9 %. Autrement dit, selon ces experts, selon les libéraux, il faut qu'au moins 1,5 million de personnes restent toujours au chômage en France, si on veut que l'inflation ne s'accélère pas.

Evidemment cette idée est cynique. De plus, le concept de chômage est mal défini dans cette présentation. Sont considérés comme chômeurs ceux qui cherchent activement un emploi à temps plein (ce qu'on appelle « demandeurs d'emploi catégorie 1 »). Cette définition limitative donne 2,2 millions de chômeurs en France. Ce chiffre ne tient pas compte de plusieurs catégories de privés d'emploi qui ne sont pas comptabilisées dans les listes de l'ANPE. En tenant compte de toutes ces catégories, il y a environ 4,5 millions de privés d'emploi en France.

**Tableau 2 - Catégories de chômage**

DEFM de catégorie 1	2231
dont : ayant une activité réduite inférieure à 78 h	304
DEFM de catégorie 2	41.7
dont : ayant une activité réduite inférieure à 78 h	10.6
DEFM de catégorie 3	2700
dont : ayant une activité réduite inférieure à 78 h	759
<b>Ensemble des demandes avec activité réduite de l à 78h</b>	<b>4858</b>
DEFM de catégorie 6	48.7
DEFM de catégorie 7	8.7
DEFM de catégorie 8	1266
<b>Ensemble des demandes avec activité réduite de plus de 78h</b>	<b>6900</b>

Source : DARES.

### 4°/Taux de marge, compétitivité, productivité.

Si le discours patronal et libéral est muet sur les souffrances des travailleurs et des privés d'emploi, il est en revanche très développé pour ce qui concerne les intérêts du capital : il faut améliorer la productivité (c'est-à-dire le volume de richesses créées en un laps de temps donné, par exemple en une heure de travail), la compétitivité et bien sûr la rentabilité des entreprises.

### 5°/ déficit budgétaire et dette publique

Le gouvernement annonce qu'il faut réduire les dépenses publiques pour atteindre l'équilibre budgétaire à l'horizon 2008. En même temps, au nom de la mondialisation, il réduit les impôts sur le capital et sur les hauts revenus, et augmente les exonérations des cotisations sociales des employeurs. Ces exonérations sont prises en charge par le budget de l'Etat (donc par les contribuables et principalement par les salariés et les retraités) <sup>1</sup>.

Après plusieurs années de stagnation des dépenses publiques hors inflation, la règle est désormais la stagnation des dépenses aux prix courants ;

<sup>1</sup> Il faut préciser que dans la loi de Finances 2006, les exonérations de cotisations patronales ne sont pas inscrites dans le budget de l'Etat. Elles sont directement prises en compte dans le budget de la Sécurité sociale. Cette manipulation comptable vise en fait à réduire déficit budgétaire affiché de l'Etat pour répondre aux exigences du pacte de stabilité et de croissance. En réalité, ces exonérations sont prises en charge, comme par le passé, par les contribuables.

autrement dit une baisse des dépenses hors inflation. La conséquence est prévisible : les dépenses économiquement et socialement utiles (la santé, l'éducation, les infrastructures, la recherche...) seront sacrifiées. Ainsi, par exemple, le gouvernement compte supprimer 15 032 postes dans la fonction publique l'an prochain, dont la majeure partie (8 700 postes) dans l'enseignement scolaire. En revanche, les effectifs de police, de gendarmerie et de la justice devraient continuer à augmenter, illustrant la priorité sécuritaire du gouvernement.

### **Le discours patronal et les politiques gouvernementales se complètent**

Il existe une osmose certaine entre les revendications patronales et les politiques gouvernementales. Selon le patronat et les libéraux, les stratégies des entreprises, quelle que soit leur taille, et les choix de politique économique doivent être axés sur la réduction du coût du travail. Mais pourquoi ? Pour augmenter la Rentabilité du capital. La mondialisation, la concurrence internationale et la libre circulation des capitaux sont mises en avant pour justifier ces idées.

D'où l'enjeu de l'intervention syndicale pour expliquer la réalité, pour modifier les choix.

La complémentarité entre les revendications patronales et les politiques gouvernementales s'observe clairement dans les domaines qui touchent aux droits des travailleurs d'une part et, d'autre part, aux droits des détenteurs de capitaux. Le patronat veut réduire les droits des salariés ; inversement, il exige plus de facilités pour les détenteurs de capitaux. Pour sa part, le gouvernement prend des mesures qui renforcent la logique patronale, au mépris des revendications des travailleurs.

Nous examinerons ci-dessous quelques exemples-clés de revendications patronales et de leur traduction dans les choix de politique économique.

#### 1/ Discours patronal : le travail coûte trop cher en France

- Revendication patronale : il faut réduire la rémunération de la force de travail (baisse des salaires, exonérations des cotisations sociales dites patronales, remise en cause des 35 heures...).

- Réponse du politique à cette exigence patronale : augmentation des exonérations de cotisations sociales dites patronales, remise en cause de fait des 35 heures notamment par des mesures sur les heures supplémentaires, instauration de la prime pour l'emploi...

En réalité, le discours patronal est infondé et cynique. La question salariale ne peut être abordée de façon abstraite. Il faut la mettre en perspective (historique, internationale).

D'abord, le salaire est défini historiquement, y compris grâce aux luttes sociales. Ainsi, par exemple, les travailleurs français ont obtenu des acquis sociaux qui sont intégrés dans leur rémunération (il s'agit, par exemple, des congés payés qui font partie intégrante du salaire ; tel n'a pas été toujours le cas en France ; tel n'est pas encore le cas dans plusieurs régions du monde). Le niveau de vie étant généralement plus élevé en France que dans plusieurs pays du monde, il est totalement compréhensible que le salaire soit plus élevé en France en comparaison avec les pays qui ont un niveau de développement économique et social inférieur au nôtre. Mais lorsque l'on compare les salaires en France avec ceux des pays qui ont un niveau de développement proche du nôtre, on constate que le niveau général des salaires en France est parfois inférieur à ceux observés dans certains pays développés.

Ensuite, le salaire doit être mis en parallèle avec la productivité du travail, c'est-à-dire la quantité de richesses créées en un laps de temps donné. En tenant compte de ce critère, on s'aperçoit que la France est en tête des pays développés en ce qui concerne la productivité horaire du travail. Le tableau 3 met en lumière cet état de fait. Dans ce tableau les niveaux moyens de productivité et de vie (PIB par habitant) en France sont considérés comme référence. On constate qu'en terme de productivité par heure de travail, la France dépasse tous les pays de la liste ; en revanche, le niveau de vie y est plus faible que dans des pays comme les Etats-Unis ou l'Allemagne.

**Tableau 3 - La France, championne de la productivité du travail**

	PIB par habitant	Productivité horaire du travail
Etats-Unis	134	91
Royaume-Uni	106	78
Japon	100	67
France	100	100
Allemagne	97	91
Italie	94	91
Espagne	87	69

Source : Ixis, d'après l'OCDE.

#### **Face au chantage patronal sur le coût du travail**

Le coût de travail est pour le patronat un véritable fétiche : les licenciements, les restructurations, les délocalisations, le chômage, tout cela est à cause des coûts soi-disant trop élevés du travail.

Pourtant le salaire ne représente qu'une petite partie du prix d'une marchandise, et ceci même dans les industries dites de main d'œuvre.

D'après David Birnbaum, spécialiste de l'industrie de prêt-à-porter : « *Il n'existe aucune corrélation entre le coût de la main d'œuvre et les coûts de fabrication.* »

Exemple : les jeans 501 fabriqués en Corée du Sud et en Indonésie. Le coût salarial horaire est de 7,50 dollars en Corée et de 0,20 dollars en Indonésie. Pourtant le prix des jeans fabriqués en Corée au moment de chargement sur le bateau est seulement 15 % supérieur à celui des jeans fabriqués en Indonésie.

Selon ce spécialiste, dans les usines des pays en voie de développement le coût total de la main d'œuvre ne représente que 3 à 4 % du prix du produit lorsqu'il est chargé à bord des bateaux, soit 0,75 % de son prix de vente (source : Suzanne Berger, *Made in monde, Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, Seuil, Paris, 2006, p. 158-159).

#### 2/ Discours patronal : le travail est trop protégé

- Revendication patronale : Flexibiliser le marché du travail et l'emploi...
- Réponse du politique à cette revendication patronale : généralisation de la précarité : CNE, CDE (« contrat dernier emploi » pour les « seniors »)...

En réalité :

- Le marché du travail est largement déréglementé ; il est devenu largement flexible, comme le souligne le Fonds monétaire international dans son dernier rapport consacré à la France.
- La majorité des emplois nouveaux créés sont précaires, dont plus de la moitié à une durée inférieure à un mois. Par exemple, sur les 1,5 million d'intentions d'embauche enregistrées en juin 2006, les CDI ne représentent que 15,4 %, contre 29,6 % pour les CDD de plus de 30 jours et 52,8 % pour les CDD de moins de 30 jours<sup>2</sup>.
- 1/3 des emplois sont à temps partiel, dont essentiellement temps partiel imposé qui frappent surtout les femmes.
- Les entreprises peuvent licencier facilement.

#### 3/ Discours patronal : le système de protection sociale et notamment l'assurance-chômage sont trop généreux

- Revendication patronale : diminution des droits, surtout en ce qui concerne l'indemnité-chômage...
- Réponse du politique à cette exigence patronale : police des chômeurs, sanctions contre les chômeurs, remise en cause de la retraite par répartition...

En réalité :

- si les gens ne travaillent pas, ce n'est pas parce qu'ils sont feignants ; c'est parce que les entreprises ne veulent pas les embaucher. Ceci explique pourquoi le taux d'emplois des jeunes et des seniors est extrêmement faible en France ;

<sup>2</sup> *La Tribune*, 18 juillet 2006.



**Tableau 4 – Taux d’emploi en France**

	Total	15-24 ans	55-64 ans
France	69	30	37
Zone euro	71	36	39
Etats-Unis	77	Nd	60
Japon	80	Nd	63

Source : Eurostat, d’après *Repères statistiques*, CES.

- s’agissant des minima sociaux, leur pouvoir d’achat diminue continuellement.

4/ Discours patronal : l’Etat est trop dépensier et la fiscalité sur le capital et les hauts revenus trop lourde

- Revendication patronale :
  - baisse des dépenses publiques
  - baisse des impôts sur le revenu, sur la fortune, sur les sociétés, suppression de la taxe professionnelle.
- Réponse du politique à cette exigence patronale :
  - baisse des impôts et hausse des exonérations pour les entreprises
  - baisse des dépenses utiles, réduction des postes dans la fonction publique...

En réalité :

- les impôts indirects (notamment la TVA) qui ne tiennent pas compte de la capacité contributive des contribuables et qui frappent indifféremment les ménages, quel que soit leur revenu, sont largement supérieurs aux impôts directs ;
- l’existence des « niches fiscales » réduit les prélèvements sur les revenus du capital et les hauts revenus. Les « niches fiscales », ce sont des possibilités offertes aux contribuables, surtout aux plus riches, pour échapper aux impôts en toute légalité ;

- de multiples dégrèvements permettent aux entreprises de réduire le montant de l’impôt sur les bénéfices. Le taux d’impôt sur les sociétés est élevé en France ; en revanche, les entreprises françaises profitent de plusieurs dégrèvements ; en tenant compte de ceux-ci, le taux d’imposition réel des entreprises n’est pas plus élevé en France que dans un pays comme le Royaume-Uni.

**Ces stratégies et ces politiques sont lourdes de conséquences ; elles provoquent d’énormes dégâts sociaux et économiques. A cause de ces stratégies et politiques, le monde du travail (salariés en place, chômeurs, retraités, inactifs) est mal traité, comme en atteste la malaise social qui s’est manifesté à plusieurs reprises au cours des derniers mois, exprimant le rejet affirmé et motivé du libéralisme économique, du développement de la précarité, des inégalité et de l’insécurité sociale.**

Un indicateur synthétique qui rend compte de cette dégradation de la situation est le « baromètre des inégalités et de la pauvreté » (« BIP 40 »). Elaboré par plusieurs chercheurs, économistes et statisticiens critiques du libéralisme économique, cet indicateur mesure l’évolution de la pauvreté et des inégalités en France. La hausse de la valeur de cet indicateur signifie une dégradation de la pauvreté et des inégalités (comme la hausse du « CAC 40 » témoigne de l’amélioration de la situation des actionnaires). L’indice BIP 40 progresse depuis 20 ans : il passe de 3,5 à 5,5.

**Graphique 2 – Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP 40)**

Source : CES, *Repères statistiques*, d'après  
Réseau d'alerte sur les inégalités.

## **Un exemple parlant : les exonérations de cotisations sociales dites patronales et leurs effets pervers**

Un exemple qui résume bien la complémentarité des revendications patronales et des politiques gouvernementales, est bien la politique de la prise en charge des cotisations sociales patronales par l'Etat.

Comment les experts du patronat et du gouvernement justifient cette politique ? D'après eux, le travail en général et surtout le travail peu qualifié coûtent cher ; les entreprises ne sont pas incitées à embaucher les personnes non qualifiées ; d'où le chômage massif de ces personnes. Ce diagnostic erroné débouche sur l'idée selon laquelle l'Etat doit prendre en charge les cotisations sociales des employeurs.

Rappelons qu'actuellement, le taux de cotisation sociale des employeurs pour le régime général (hors accidents de travail et maladies professionnelles) n'est que de 2,1 % au niveau du SMIC. Jacques Chirac et son gouvernement projettent de supprimer ce reliquat ; autrement dit, ils envisagent d'exonérer les employeurs de toute cotisation sociale au niveau du SMIC.

Le coût de cette politique pour les contribuables est de 23 milliards d'euros en 2006. Il est légitime de poser la question de l'efficacité de ces dépenses.

Il n'y a pas de chiffrage précis du nombre d'emplois créés ou « sauvés » grâce à ces dépenses. Le Conseil d'orientation pour l'emploi reprend le chiffre de 300 000 emplois créés ou sauvés (chiffre que contestent plusieurs économistes). Même en retenant ce chiffre, nous arrivons à un coût de 75 000 € par an et par emploi. Autrement dit, chaque emploi créé ou sauvé coûterait environ 5 fois le SMIC (cotisations sociales part salarié et patronale comprises), alors que ces emplois sont payés au voisinage du SMIC et que leur durée moyenne est de l'ordre de 18 mois.

En résumé, on demande au monde du travail de payer pour travailler. Il s'agit là d'une inversion de la logique de travail.

Les effets pervers de cette politique sont nombreux :

Au niveau de l'entreprise :

- l'augmentation du nombre d'emplois payés au niveau ou au voisinage du SMIC, ce qui permet aux entreprises de bénéficier de maximum d'exonérations ;

- l'opposition patronale à la hausse des salaires (pour la même raison) ;

Au niveau de l'ensemble de l'économie :

- le déclassement et la dévalorisation des qualifications, les entreprises embauchant les personnes qualifiées en les payant comme des non-qualifiées,
- l'existence d'une « trappe à bas salaires »,
- des charges lourdes pour le budget de l'Etat, donc diminution des dépenses sociales et économiques utiles (santé, éducation, infrastructures...),
- l'insuffisance de la demande salariale et des débouchés et par voie de conséquence :
  - o diminution du taux de croissance économique,
  - o insuffisance des investissements,
  - o faiblesse de l'emploi,
  - o persistance du chômage, surtout chez les personnes non-qualifiées.

## **Valorisation du travail et enjeu d'interventions syndicales**

Sous la pression des marchés financiers, on assiste à une inversion des logiques productives. Au lieu de commencer par produire (et pour cela, rassembler des fonds, des équipements et des matières pour mettre cet ensemble à la disposition des travailleurs afin qu'ils puissent travailler et créer de la valeur ajoutée), les directions d'entreprises fixent d'abord un objectif de rentabilité conformément aux exigences des marchés financiers ; puis ils modulent le reste en fonction de cet objectif de rentabilité. Autrement dit, la gestion capitaliste fait du travail dans toutes ses dimensions (salaire, conditions de travail, statut, droits sociaux...) le facteur d'ajustement.

Dans le discours dominant cette stratégie est qualifiée de « création de la valeur ». Il s'agit en fait de créer des plus-values boursières et de distribuer des dividendes, de valoriser les entreprises en tant qu'actifs financiers. Cette stratégie de création de plus-values boursières pour les actionnaires implique un va-et-vient permanent entre les gestions des entreprises et les politiques gouvernementales. Plus précisément, les revendications patronales conduisent à des choix de politique économique. A leur tour, les choix de politique économique renforcent la

gestion des entreprises dans un sens qui dévalorise le travail, comme nous venons de le voir avec l'exemple des exonérations de cotisations sociales patronales.

La conclusion qu'il faut tirer de ces constats est que rien n'est immuable ; au contraire, il est indispensable d'intervenir pour inverser les choix, pour valoriser réellement le travail, pour mettre en échec la logique libérale qui voudrait que tout soit mis au service des intérêts des actionnaires et des détenteurs de capitaux.

Cette intervention concerne à la fois la gestion des entreprises et les choix de politique économique. Intervenir au niveau de l'entreprise, car c'est bien là la raison d'être du syndicat. Intervenir sur les choix de politique économique, car les choix libéraux renforcent les dérives dans les gestions d'entreprises au profit des actionnaires et des détenteurs de capitaux.

Pour illustrer le propos, nous prendrons ici quatre exemples.

#### Exemple 1 : fonds accordés aux entreprises au nom de l'emploi

Loin de nous l'idée de nier la nécessité d'interventions publiques en faveur du travail et de l'emploi dans toutes leurs dimensions (création d'emplois, conditions de travail...). Il s'agit au contraire de faire en sorte que les fonds publics soient utilisés de façon la plus efficace possible, ici comme dans tout autre domaine. S'agissant de l'emploi, cela nécessite :

- de mettre à plat le système actuel des aides, système sophistiqué et largement inefficace, comme vient de le souligner un récent rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi<sup>3</sup> ;
- de définir avec l'ensemble des acteurs et notamment les salariés et leurs représentants, des critères d'attribution d'aides aux entreprises,
- de créer des mécanismes de contrôle de l'utilisation des fonds accordés aux entreprises,
- de conditionner les aides à la création d'emplois, à la formation, à la recherche, etc.

Tout cela nécessite de nouveaux droits :

- pour le CE, pour les délégués du personnel et pour les autres instances représentatives des salariés,

<sup>3</sup> Conseil d'orientation pour l'emploi, *Rapport au premier ministre sur les aides publiques*, février 2006.

- pour les salariés des PME, privés des instances de représentation, par exemple au niveau des bassins d'emploi...

#### Exemple 2 : déficit budgétaire et dette publique

La question du déficit budgétaire et de la dette publique est constamment mise en avant par le gouvernement pour justifier des coupes dans les dépenses publiques, pour supprimer les postes dans la fonction publique.

Comme on le sait, le déficit budgétaire résulte de l'insuffisance des recettes relativement aux dépenses. Le déficit budgétaire nourrit la dette publique. Il est donc légitime, en principe, de vouloir réduire le déficit budgétaire et la dette publique. Nous considérons qu'il faut réduire le déficit et la dette par la croissance économique et pour la croissance économique.

Que fait le gouvernement ?

- du côté des recettes, il diminue les impôts directs (impôt sur le revenu qui profite surtout aux contribuables les plus fortunés, impôt sur la fortune, impôt sur les sociétés). Ces impôts ont diminué de 20 % depuis 2002, la baisse favorisant surtout les contribuables les plus fortunés. Il faut mettre ce chiffre en parallèle avec l'alourdissement du poids des impôts indirects sur le budget des ménages (alourdissement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, alourdissement de la fiscalité sur les produits pétroliers à cause de la hausse du prix des hydrocarbures...);
- du côté des dépenses, il fait des économies sur les postes utiles (éducation, santé, recherche...) et privilégie les dépenses sécuritaires sans toucher aux dépenses comme aides aux entreprises. Il en résulte :
  - o une accélération des privatisations...
  - o une augmentation de la pression sur les agents publics stigmatisés, et une dégradation de leurs conditions de travail,
  - o une détérioration de la qualité des services rendus à la population.

Les conséquences négatives de ces politiques ne se limitent pas à l'immédiat ; elles se feront sentir aussi à l'avenir. D'où l'enjeu d'interventions pour améliorer la justice sociale et l'efficacité économique. Compte tenu du fait que la consommation joue un rôle central dans la demande, laquelle est cruciale pour l'activité des entreprises, l'amélioration de la justice sociale permet aussi d'améliorer la situation économique. Il s'agit surtout de :

- réduire l'impôt indirect (et notamment la TVA) payé par tous les foyers et qui pèse surtout sur les ménages à revenu modeste,
- alourdir en revanche les impôts directs et les impôts progressifs,
- s'opposer aux privatisations et aux économies de dépenses sur les missions et programmes porteurs d'avenir.

### Exemple 3 : Financement de l'activité économique

Les fonds disponibles (l'épargne, les crédits bancaires) sont mal utilisés par les institutions financières et les entreprises. Ils servent peu à l'emploi, à la recherche, à la formation, aux investissements productifs. Une partie importante de ces fonds est drainée vers les marchés financiers et sert à réaliser des opérations financières, voire spéculatives.

Réorienter l'épargne des ménages et les crédits bancaires vers de tels objectifs (par exemple, par des taux d'intérêt plus bas pour des projets favorisant l'emploi, la formation et la recherche) constitue dès lors un enjeu majeur. Il y a là d'énormes possibilités de rapprochement des revendications des salariés des secteurs financiers et des autres secteurs de l'économie.

### Exemple 4 : interventions sur les choix européens et sur les stratégies firmes multinationales pour faire respecter les droits sociaux partout dans le monde

La France fait partie intégrante de l'Union européenne. Elle est aussi fortement présente dans le monde. Ces réalités ouvrent le champ et les possibilités d'interventions syndicales sur des questions fondamentales telles que :

- le changement des orientations des politiques économiques en Europe : politique budgétaire, fiscalité, politique monétaire,

recherche, coopérations entre entreprises, entre régions, entre pays...

- la maîtrise des firmes multinationales pour éviter la mise en concurrence des travailleurs, des systèmes sociaux et fiscaux et écologiques.■